

ACCESSIBILITE

Festival Premiers Plans Angers

22^e édition

du 22 au 31 janvier 2010



Premiers Plans souhaite, au fil des éditions, rendre son offre plus accessible à tous.

En 2010, le Festival axe les premières dispositions de cette politique sur :

- Un accueil privilégié
- Une meilleure information sur les modalités d'accès
- Des tarifs adaptés aux besoins des personnes et à l'accessibilité actuelle

Afin de préparer au mieux votre venue ou nous faire part de vos remarques, nous vous invitons à contacter :

Violaine THOMAS

Par mail : violaine.thomas@premiersplans.org

Par téléphone : 02 41 88 41 89 / 06 82 50 63 75

Pour toutes informations complémentaires :

www.premiersplans.org – Rubrique accessibilité

Facilité d'accès en salle et placement privilégié

Pour bénéficier d'un accueil dans les meilleures conditions, présentez-vous directement à la caisse de chaque salle du Festival **30 minutes avant la séance pour signaler vos besoins** aux agents d'accueil. Ceux-ci sont formés à l'accueil de tous les publics. Ils pourront, dans la mesure du possible, vous placer dès l'ouverture de la salle. Pour les personnes à fatigabilité, un espace de repos permet d'attendre l'ouverture de la salle.

Les salles 3 du Multiplexe, 5 et 6 des Cinémas Les 400 coups et la salle Gan du Centre de Congrès sont équipées de **boucles magnétiques** amplifiant l'installation sonore. Pour les capter, les personnes concernées doivent régler leurs appareils auditifs sur la position T.

Le Grand Théâtre dispose d'un système infrarouge, des appareils captant cette installation peuvent être retirés à l'accueil en échange d'une pièce d'identité. Il y a 35 casques disponibles utilisables par des personnes malentendantes non appareillées dont une vingtaine modulable pour s'adapter aux appareils auditifs. Il est possible de tester les casques à la borne d'accueil du Grand Théâtre. Par ailleurs, tous **les films étrangers sont sous-titrés**.

Lectures de scénarios

Par nature, les lectures de scénarios sont particulièrement accessibles pour les personnes déficientes visuelles. Un document présentant ces lectures est disponible en **gros caractères, en braille** et téléchargeable sur le site Internet du festival.

Tarifs préférentiels

Les personnes handicapées et personnes âgées en perte d'autonomie bénéficient d'un tarif réduit ainsi que de la gratuité pour l'accompagnateur, sur présentation de l'un des deux justificatifs suivants :

- **une carte d'invalidité** à un taux minimum de 80%, délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- **une attestation d'attribution de l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (APA)**, délivrée sur simple courrier de demande adressé au Chef de service gérontologique du Conseil général (26ter rue de Brissac 49000 Angers, tel : 02 41 81 48 75). Merci de préciser dans le courrier les coordonnées complètes de la personne bénéficiant de l'APA ainsi que son numéro de dossier. Prévoir 10 jours de délai.

Les différents lieux du Festival

Centre de Congrès d'Angers

33, boulevard Carnot

Cinéma Les 400 coups

12, rue Claveau

Cinéma Gaumont Variétés

34, boulevard Foch

Cinéma Gaumont Multiplexe

1, avenue des Droits de l'Homme

Grand Théâtre d'Angers

Place du Ralliement

Accessibilité aux personnes en fauteuil roulant

Toutes les salles du Festival peuvent accueillir des personnes se déplaçant en fauteuil roulant, excepté la salle 3 du cinéma Gaumont Variétés.

Centre de Congrès

Grand Auditorium : Pour les personnes en fauteuil roulant, 4 emplacements situés au milieu de la salle en haut du parterre.

Salle Gan : le nombre de place pour les personnes en fauteuil roulant est modulable. La salle est équipée de chaises qui peuvent être enlevées.

WC adaptés à chaque niveau.

Les 400 coups

Salle 5 : 5 emplacements situés au milieu de la salle. Accès de plain-pied par l'entrée du cinéma.

Salle 6 : 3 emplacements. Accès de plain-pied par l'entrée située à l'angle de la rue Claveau et de la rue des Houlières.

2 WC adaptés : 1 accessible de plain-pied entre le hall et la salle 5, l'autre au sous-sol de la salle 6, accessible via 1 ascenseur.

Gaumont Variétés

Salle 1 : 6 emplacements situés au 1^{er} rang, à 10m de l'écran. Accès à la salle grâce à un élévateur situé au niveau de l'issue de secours.

Salle 2 : 5 emplacements situés au fond de la salle. Accès à la salle par le hall, puis grâce à un élévateur.

1 WC adapté situé dans le hall après les caisses. Attention pour accéder aux WC de la salle 1, il est nécessaire de repasser par la rue.

Gaumont Multiplexe

Salle 3 : 7 emplacements situés au 1^{er} rang à 7m de l'écran.

2 WC adaptés : le premier dans le hall d'accueil et le second à l'étage.

Grand Théâtre : 8 emplacements situés au fond du parterre. Accès par ascenseur.

WC adaptés à chaque niveau.

Pour les séances dans les trois cinémas, le numéro de salle est indiqué sur le programme horaire et sur le site Internet du Festival. Au Centre de Congrès, les projections se déroulent systématiquement dans l'Auditorium, les leçons de cinéma et lectures de scénarios en salle Gan.

Vous rendre au Festival

En voiture : un document indiquant les possibilités de dépose-minute et les places de stationnement réservées aux personnes handicapées (pour les titulaires de macaron GIG-GIC ou de la carte européenne de stationnement) les plus proches de chaque lieu du festival est téléchargeable sur le site Internet : www.premiersplans.org, puis disponible dans les différents points d'accueil de Premiers Plans.

En transport adapté : vous pouvez faire appel à Angers Loire Handicap (A.L.H.), service de transport géré par Angers Loire Métropole.

Informations sur le site internet :

www.angersloiremetropole.fr

Tél : 02 41 27 04 52 - Fax : 02 41 27 00 79

Mail : alh.transport@orange.fr

En bus :

Cinéma Les 400 coups et Grand Théâtre : arrêt République (l.1, 3, 5, 16)

Centre de Congrès : arrêt Carnot (l.6, 8, 9, 10, 15) ou Mendès France (l.2, 3, 6, 8, 9, 10, 15)

Gaumont Variétés : arrêt St Aubin (l.2, 3, 4, 6, 7, 8, 9,10)

Gaumont Multiplexe : arrêt Faculté (l.10)

Pour plus d'informations, www.cotra.fr

Tel : 02 41 33 64 64 - Mail : contact@cotra.fr

En train : La gare d'Angers dispose d'*Accès plus*, service d'accompagnement de la SNCF.

Plus d'informations : www.accessibilite.sncf.com

Tel : 0 890 640 650 puis tapez 1 (0,11 €TTC/mn depuis un poste fixe) de 7h à 22h - Mail : accesplus@sncf.fr